

Politique de HES

Sommaire

1. Introduction
2. Déclarations de confidentialité
3. Évaluations d'impact sur la protection des données
4. Sécurité et protection des données
5. Conception et évaluation des modalités de traitement
6. Procédure de notification des violations de Données personnelles
7. Droits des personnes concernées et procédure de demande
8. Registre de traitement
9. Accords avec les sous-traitants
10. Clause RGPD standard pour les contrats commerciaux
11. Transfert international de données
12. Code de conduite pour les normes ISPS et OEA
13. Politique relative aux ADM
14. Collaboration avec les Autorités de protection des données
15. Contact

Annexe 1 : Déclarations de confidentialité de HES - Collaborateurs / Postulants / Contractants

Annexe 2 : Déclaration de confidentialité de HES - Tiers

1. Introduction

Champ d'application

La présente Politique s'applique à HES International B.V., à ses filiales directes ou indirectes, à part entière et à participation majoritaire, ainsi qu'à tous ses collaborateurs, directeurs, cadres (à plein temps, à temps partiel ou temporaires), consultants, agents et représentants (« HES »).

La présente Politique et sa mise en œuvre peuvent être complétées par des Politiques ou des lignes directrices locales conçues pour garantir qu'une filiale locale satisfait aux exigences supplémentaires qui lui sont applicables en vertu de la législation locale sur la protection des données ou d'autres législations.

Objet

Le Règlement général de l'UE sur la protection des Données personnelles 2016/679 (« **RGPD** ») vise à harmoniser les lois sur la protection des données à travers l'Europe afin de protéger et de renforcer les Données personnelles de tous les citoyens de l'UE. Le RGPD s'applique à tout traitement de Données personnelles dans le cadre des activités de tout établissement situé dans l'UE, que le traitement aient lieu dans l'UE ou non..

Selon le RGPD, toute information relative à une personne physique identifiée ou (directement ou indirectement) identifiable est considérée comme une donnée à caractère personnel. Il n'est pas nécessaire que les informations soient de nature « personnelle » ou « privée » pour être considérées comme des Données personnelles aux termes du RGPD. Ceci signifie que les informations relatives aux individus dans leur capacité professionnelle plutôt que personnelle peuvent également être régies par le RGPD. En outre, le fait que les informations ne soient pas traitées avec le nom de la personne concernée ne signifie pas que ces informations ne sont pas considérées comme des Données personnelles. Tant que les individus peuvent être identifiés par d'autres moyens, toutes les informations les concernant seront considérées comme des Données personnelles.

Aux termes du RGPD, le traitement des Données personnelles recouvre presque toutes les actions effectuées avec de telles données, à savoir la collecte, l'envoi, l'accès, la conservation, la copie, la modification et toute autre forme d'utilisation de Données personnelles.

L'objectif de la présente Politique de confidentialité est de s'assurer que les activités commerciales de HES sont menées dans le respect du RGPD. Un traitement légal et régulier de toute donnée à caractère personnel est non seulement légalement obligatoire, mais il constitue aussi un élément fondamental du « Code de conduite de HES » et de nos valeurs d'entreprise générales.

2. Déclarations de confidentialité

Les personnes dont les Données personnelles sont obtenues et traitées (« **personnes concernées** ») ont le droit d'être informées sur la collecte et l'utilisation des Données personnelles les concernant. Il s'agit là d'une exigence de transparence clé dans le cadre du RGPD. Dans cette mesure, toute personne doit recevoir une déclaration de confidentialité au moment où ses Données personnelles sont collectées auprès d'elle. Cette obligation s'applique également *vis-à-vis* des collaborateurs de HES. Dans le cas où des Données personnelles sont obtenues d'autres sources, les personnes concernées doivent recevoir une déclaration de confidentialité dans un délai raisonnable à compter de l'obtention des données et au plus tard dans un délai d'un mois. Il n'est pas nécessaire de fournir une déclaration de confidentialité aux personnes concernées si elles disposent déjà de l'information ou – lorsque les données sont obtenues d'autres sources – si le fait de leur fournir cette information nécessite un effort disproportionné. Les déclarations de confidentialité doivent contenir les informations figurant dans les déclarations fournies à l'**Annexe 1** et doivent également être disponibles dans la langue du pays dans lequel elles sont communiquées.

3. Évaluations d'impact sur la protection des données

Qu'est-ce qu'une évaluation d'impact sur la protection des données ?

En vertu de la loi, dans certaines circonstances, HES (dans sa qualité de responsable du traitement, *verwerkingsverantwoordelijke*) est tenue d'effectuer une évaluation (une « **DPIA** ») de l'impact et des risques potentiels que le traitement envisagé pourrait avoir pour les personnes concernées, notamment lorsqu'elle effectue un traitement de Données personnelles à haut risque ou en masse. Les responsables du traitement doivent : (i) décrire le traitement, (ii) le cas échéant, en expliquer les raisons, (iii) évaluer la nécessité et la proportionnalité du traitement, ainsi que les risques résultant du traitement de leurs Données personnelles pour les personnes concernées.

Une DPIA doit identifier efficacement tout sujet de préoccupation à un stade précoce, puis le résoudre, ceci toujours avant le début du traitement.

L'utilisation systématique et prescrite des DPIA au sein de HES fait partie intégrante de notre programme de compliance car elle démontre que HES a soigneusement et correctement évalué tous les risques potentiels ou réels présentés par le traitement des données.

Quels types de traitement de données nécessitent une DPIA ?

Il n'est pas nécessaire d'effectuer une DPIA pour chaque activité de traitement de données. Il est nécessaire d'adopter une approche basée sur le risque et de procéder à une évaluation au cas par cas pour déterminer si une DPIA est nécessaire ou souhaitable.

Le RGPD exige une DPIA lorsque le traitement des données « est susceptible d'entraîner un risque élevé pour les droits et libertés des personnes physiques ». Exemples de situations dans lesquelles une DPIA sera obligatoire :

- Une évaluation systématique et approfondie des aspects de la personnalité des personnes physiques, qui repose sur un traitement automatisé, y compris le profilage, et sur laquelle se fondent les décisions qui produisent des effets juridiques concernant la personne physique ou qui l'affectent de manière similaire et significative.
- Le traitement à grande échelle de Données personnelles sensibles, y compris celles relatives à des condamnations pénales et à des infractions.
- Les nouvelles technologies sont utilisées à grande échelle (échelle géographique ou nombre de personnes concernées).

Autres exemples de types de projets qui peuvent nécessiter une DPIA :

- Un nouveau système informatique ou un autre dispositif de traitement, de stockage et d'accès aux Données personnelles.
- Une initiative de partage de données dans le cadre de laquelle deux ou plusieurs entreprises cherchent à mettre en commun ou à relier des ensembles de Données personnelles.
- Une proposition visant à identifier les personnes d'un groupe particulier ou d'un groupe démographique et à engager un plan d'action.
- L'utilisation de données existantes à des fins nouvelles et inattendues ou plus intrusives.
- Un nouveau système de surveillance (notamment la surveillance d'un lieu ouvert au public) ou l'application d'une nouvelle technologie à un système déjà existant.
- Une nouvelle base de données qui regroupe les informations détenues par les différentes parties d'une entreprise.

Si vous pensez qu'une DPIA peut être nécessaire, veuillez consulter la Politique de HES relative à l'Évaluation d'impact sur la protection des données ¹et au besoin, demandez conseil au service juridique de HES International (le « **Service juridique** »).

4. Sécurité et protection des données

Les mesures techniques et organisationnelles suivantes doivent être mises en place afin de garantir que le traitement et la protection des données se situent à un niveau suffisamment sûr :

- Sauvegardes de données
- Sécurité du réseau
- Authentification du réseau
- Segmentation du réseau
- Antivirus / Antimalware / Pare-feu
- Mises à jour régulières des logiciels
- Accès limité aux Données personnelles par un contrôle d'accès basé sur les rôles / contrôle d'accès aux dossiers par mot de passe
- Contrôle du personnel de sécurité et d'accueil

¹ 18a: HES– Politique d'évaluation d'impact sur la protection des données – consulter <https://www.hesinternational.eu/code-of-conduct>

- Suppression des informations personnelles en temps utile, veuillez consulter la Politique de conservation des documents de HES

Le niveau des mesures techniques et organisationnelles appliquées doit être proportionnel, entre autres, à la gravité des risques encourus par les personnes concernées par les activités de traitement des données.

5. Conception et évaluation des modalités de traitement

Lorsqu'un nouveau système informatique ou un autre dispositif impliquant le traitement de Données personnelles (« **système de traitement** ») doit être mis en œuvre, ou qu'une modification importante doit être apportée à un système de traitement existant, la personne ayant la responsabilité globale de ce système de traitement doit :

- veiller à ce qu'il soit pleinement tenu compte des exigences de la présente Politique de confidentialité et de la vie privée des personnes concernées lors de la sélection, de la conception et de la mise en œuvre des nouveaux éléments du système de traitement nouveau ou modifié, y compris notamment :
 - chercher à maintenir les Données personnelles à traiter par le système de traitement au niveau minimum compatible avec les exigences commerciales et autres de HES ; et
 - lorsque des Données personnelles doivent être traitées et que ceci est raisonnablement réalisable et conforme à ces exigences, conserver les données permettant l'identification des personnes concernées séparément des autres éléments des Données personnelles pertinentes, et les protéger efficacement, de sorte que les personnes concernées ne soient pas identifiables, sauf si ceci est nécessaire pour les activités de HES ou pour d'autres objectifs ; et
- procéder à une évaluation des implications de la présente Politique pour le traitement des Données personnelles par HES dans ce système de traitement, et de ses implications pour la vie privée des personnes concernées, afin de s'assurer que, suite à la mise en œuvre ou au changement, le système de traitement sera à tous égards conforme aux principes énoncés dans la présente Politique de confidentialité et, en général, que sa mise en œuvre n'entraînera pas de risques élevés pour la vie privée des personnes concernées.

Si une évaluation conclut qu'un système de traitement nouveau ou modifié proposé peut entraîner des risques élevés pour la vie privée des personnes concernées, veuillez consulter la Politique relative à l'Évaluation d'impact sur la protection des données de HES et au besoin, demandez conseil au Service juridique.

6. Procédure de notification des violations de Données personnelles

Champ d'application

Une violation de données est définie comme une atteinte à la sécurité entraînant accidentellement ou illégalement la destruction, la perte, l'altération, la divulgation non autorisée ou l'accès à des Données personnelles transmises, stockées ou traitées d'une autre manière. Les violations de Données personnelles peuvent comprendre :

- l'accès à des Données personnelles par un Tiers non autorisé ;
- l'envoi de Données personnelles à un destinataire non prévu ;
- les appareils perdus ou volés contenant des Données personnelles ;
- la perte de disponibilité des Données personnelles.

Toutes les violations de Données personnelles doivent être documentées.

En cas de violation de Données personnelles, tous les collaborateurs, contractants ou intérimaires sont tenus de connaître et de suivre la procédure suivante.

Procédure

1. La violation des Données personnelles doit être maîtrisée et il doit y être remédié.
2. La violation doit être documentée à mesure qu'elle se développe.
3. La gravité potentielle de l'impact pour la ou les personnes concernées doit être évaluée.
4. Le Service juridique doit être notifié dans les meilleurs délais, le jour même de la violation. Cette notification doit au moins :
 - a) décrire la nature de la violation de Données personnelles y compris, si possible, les catégories et le nombre approximatif de personnes concernées par la violation ainsi que les catégories et le nombre approximatif d'enregistrements de Données personnelles concernés ;
 - b) décrire les conséquences probables de la violation des Données personnelles ;
 - c) décrire les mesures prises ou envisagées pour remédier à la violation de Données personnelles, y compris, le cas échéant, les mesures permettant d'en atténuer les éventuelles conséquences négatives.
5. Le Service juridique étudiera si la violation doit ou non être signalée à l'autorité de contrôle.
6. Si nécessaire, le Service juridique notifiera ou fera en sorte qu'une notification soit faite à l'autorité de contrôle, conformément à l'article 33 et, si nécessaire, à l'article 34 du RGPD.

7. Droits des personnes concernées et procédure de demande

Champ d'application

Les personnes concernées ont le droit de :

- recevoir une copie de toutes les Données personnelles que HES détient à leur sujet, ainsi que certaines informations y afférentes ;
- exiger de HES qu'elle mette à jour ou corrige toute donnée personnelle inexacte, ou complète toute donnée personnelle incomplète les concernant, ce sans retard injustifié ;
- exiger de HES qu'elle cesse de traiter leurs Données personnelles à des fins de marketing direct ; et
- s'opposer au traitement de leurs Données personnelles de manière plus générale.

Dans certaines circonstances, les personnes concernées peuvent également avoir le droit de :

- exiger de HES qu'elle supprime immédiatement leurs Données personnelles ;
- « restreindre » le traitement de leurs Données personnelles par HES, de sorte qu'elle ne puisse continuer que sous réserve de restrictions très strictes ; et
- exiger que les Données personnelles qu'elles ont fournies à HES, et qui sont traitées sur la base de leur consentement ou de l'exécution d'un contrat, soient « portées » vers elles ou vers un fournisseur de services de remplacement.

Une demande n'a pas à inclure l'expression « demande d'accès de la personne concernée », « article 15 du RGPD », « portabilité des données » ou « article 20 du RRGPD » tant qu'il est clair que la personne souhaite exercer ses droits en vertu du RGPD. Le RGPD ne précise pas comment faire une demande valable. En conséquence, toute personne peut faire une demande orale ou écrite. Cette demande peut également être adressée à n'importe quelle partie de l'organisation (y compris par les médias sociaux) et ne doit pas nécessairement être adressée à une personne ou un point de contact spécifique. En conséquence, tous les collaborateurs, contractants ou intérimaires sont tenus de connaître et de suivre la procédure suivante en cas de demande de la personne concernée. Toutes les demandes de personnes concernées doivent être documentées. Veuillez également tenir compte du Guide interne de HES relatif aux demandes des personnes concernées².

Procédure

² 18b Guide interne de HES sur les demandes des Personnes concernées – consulter <https://www.hesinternational.eu/code-of-conduct>

1. Identifiez la personne qui fait la demande. Si vous avez des doutes sur son identité, vous devez lui demander plus d'informations. Toutefois, il est important que vous ne demandiez que les informations nécessaires pour confirmer son identité. La proportionnalité est la clé.
2. La demande doit être documentée à mesure qu'elle se développe.
3. Vérifiez si la demande est manifestement non fondée, excessive ou répétitive, auquel cas des frais raisonnables (basés sur les frais administratifs encourus) peuvent être facturés pour sa prise en compte. Vous devez obtenir l'acceptation de ces frais par le demandeur avant de prendre d'autres mesures. Veuillez noter qu'il incombe à HES de prouver que la demande était manifestement non fondée, excessive ou répétitive. Vous devez donc évaluer chaque demande avec soin, et ne pouvez recourir à cette exception que dans des cas très limités.
4. Vous devez contacter le Service juridique si, d'après le contexte de la demande, il peut être déterminé que la personne concernée souhaite exercer les droits suivants :
 - a. droit de s'opposer au traitement de Données personnelles à des fins autres que de marketing direct ;
 - b. droit à la suppression (effacement) des Données personnelles ;
 - c. droit à la restriction du traitement des Données personnelles ;

Vous devez vous conformer aux instructions du Service juridique lorsque vous réagissez à de telles demandes.

5. Vous devez donner suite à la demande de la personne concernée sans retard injustifié et au plus tard dans le mois suivant sa réception. Lorsque les demandes sont complexes ou nombreuses, vous êtes autorisé à prolonger le délai dans la mesure nécessaire pour y accéder, ce toutefois dans une limite maximale de trois mois. Cependant, vous devez toujours réagir à la demande dans un délai d'un mois pour expliquer pourquoi la prolongation est nécessaire. Veuillez noter également qu'il incombe à HES de prouver qu'un tel prolongement était nécessaire.
6. Vous devez vous assurer qu'une réponse écrite sera renvoyée au demandeur. Elle sera envoyée par courriel, à moins que le demandeur n'ait spécifié une autre méthode pour recevoir la réponse.

8. Registre de traitement

Toutes les activités de traitement des Données personnelles doivent être enregistrées dans un Registre de traitement électronique. Afin de donner une image fidèle des activités de traitement, le Registre de traitement doit être tenu à jour et doit contenir, entre autres, les informations suivantes :

1. Objectif du traitement.
2. Description des catégories de personnes concernées et des catégories de données personnelles.

3. Catégories de destinataires auxquels les données personnelles ont été ou seront communiquées.
4. Dans la mesure du possible, les délais envisagés pour l'effacement des différentes catégories de données.
5. Si possible, une description générale des mesures techniques et organisationnelles de sécurité.

Veillez consulter le Modèle de Registre de traitement des données de HES³.

9. Accords avec les sous-traitants

Dans la mesure où il est fait appel à un Tiers (« **sous-traitant** ») pour traiter des Données personnelles en votre nom (en tant que « **responsable du traitement** »), ceci doit faire l'objet d'un accord écrit de traitement des données. À cet égard, un « Tiers » peut également être une autre entreprise HES dans des circonstances spécifiques. Un sous-traitant peut être par exemple un fournisseur de services d'hébergement qui gère le site web de l'entreprise, ou un comptable.

L'accord avec le sous-traitant est important pour que les deux parties comprennent leurs responsabilités. Il doit prévoir les conditions suivantes :

- le sous-traitant ne doit agir que sur instruction écrite du responsable du traitement, y compris en ce qui concerne les transferts de Données personnelles en dehors de l'Espace économique européen (sauf si la loi l'oblige à agir sans cette instruction) ;
- le sous-traitant doit veiller à ce que les personnes qui traitent les données soient soumises à une obligation de confidentialité ;
- le sous-traitant doit prendre les mesures appropriées pour garantir la sécurité du traitement ;
- le sous-traitant ne peut engager un sous-traitant subordonné qu'avec le consentement préalable du responsable du traitement des données sous forme d'un contrat écrit ;
- le sous-traitant doit aider le responsable du traitement des données à permettre aux personnes concernées d'accéder à leurs données et d'exercer leurs droits en vertu du RGPD ;
- le sous-traitant doit aider le responsable du traitement à honorer les obligations relatives à la sécurité du traitement, à la notification des violations de Données personnelles et aux évaluations d'impact sur la protection des données que lui impose le RGPD ;
- le sous-traitant doit supprimer toutes les Données personnelles ou les restituer au responsable du traitement, comme demandé à la fin du contrat ; et

³ 18c Modèle de Registre de traitement des données de HES - consulter <https://www.hesinternational.eu/code-of-conduct>

- le sous-traitant doit se soumettre à des audits et des inspections, fournir au responsable du traitement toutes les informations qui lui sont nécessaires pour s'assurer qu'ils respectent tous deux leurs obligations au titre de l'article 28 du RGPD, et informer immédiatement le responsable du traitement s'il lui est demandé de faire quelque chose qui enfreint ce règlement ou toute autre loi sur la protection des données de l'UE ou d'un État membre.

Lorsque HES engage un sous-traitant, elle doit :

- mener une vérification préalable suffisante en ce qui concerne les dispositions de sécurité techniques et organisationnelles que le sous-traitant a mises en place pour protéger les Données personnelles qui lui sont communiquées ; et
- prendre des mesures légitimes (par exemple en exerçant des droits d'audit et/ou en effectuant des enquêtes auprès du sous-traitant) pour s'assurer que les mesures de sécurité exigées du sous-traitant sont effectivement en place pendant la durée de l'accord de traitement concerné.

Veillez consulter le Modèle d'accord de traitement de données de HES⁴.

10. Clause RGPD standard pour les contrats commerciaux

Vu la possibilité de traitement des Données personnelles couvertes par le RGPD dans la mise en œuvre de contrats commerciaux de stockage et de manutention, nous conseillons de prévoir une Clause type du RGPD dans ces contrats. Une telle Clause doit, au minimum, comporter les éléments suivants : « *Les parties peuvent se communiquer des informations relatives à une personne physique identifiée ou identifiable (« Données personnelles »), dont le traitement et le transfert seront effectués conformément à la législation en vigueur en matière de protection des données. Les parties s'engagent à agir en tant que responsables du traitement distincts pour toute Donnée à caractère personnel traitée dans le cadre de cet accord. »*

11. Transfert international de données

HES ne transfère des Données personnelles en dehors de l'Espace économique européen (EEE) que :

- lorsque le transfert est effectué vers un pays ou un autre territoire qui a été reconnu par la Commission européenne comme assurant un niveau de protection adéquat des Données personnelles ;
- les personnes concernées ont donné leur consentement explicite au transfert ; ou
- le Service juridique a approuvé le transfert sur la base de sa conformité avec le RGPD et les autres lois en vigueur.

⁴ 18d Modèle d'accord de traitement de données HES – consulter <https://www.hesinternational.eu/code-of-conduct>

Aux fins de la présente Politique, un transfert est tout transfert de Données personnelles. Ceci inclut les accords par lesquels une personne extérieure à l'EEE peut accéder à distance aux Données personnelles stockées dans l'EEE.

12. Code de conduite pour les normes ISPS et OEA

Conformément aux normes du Code international pour la sûreté des navires et des installations portuaires (« **ISPS** ») pour les terminaux et aux normes pour les entreprises certifiées en tant qu'opérateur économique agréé (« **AEO** »), des mesures de sûreté sont en place qui impliquent le traitement de Données personnelles. Les terminaux HES doivent avoir mis en place un Code de conduite qui décrit la mise en œuvre conforme au RGDP des mesures de sécurité à la lumière des certificats ISPS et AEO.

13. Politique relative aux ADM

Les informations concernant les taux sanguins d'alcool, de drogues ou de médicaments (« **ADM** ») et les informations concernant l'utilisation/abus (suspecté) d'ADM d'une personne sont qualifiées de Données personnelles sensibles. En conséquence, ces Données personnelles doivent être traitées par ou sous la responsabilité d'un spécialiste soumis au secret professionnel et la présente Politique de confidentialité doit être prise en compte dans les politiques d'ADM en place. Le traitement de ces Données doit également être conforme à toutes les lois locales en vigueur.

14. Collaboration avec les Autorités de protection des données

Chaque entreprise HES est tenue de collaborer avec les Autorités compétentes en matière de protection des données au sein de l'UE dans l'accomplissement de leurs missions. Toute communication reçue d'une Autorité compétente en matière de protection des données doit être transmise au Service juridique dès que cela est raisonnablement possible.

15. Contact

Si vous avez des questions ou des préoccupations (éventuelles) concernant la présente Politique de confidentialité, vous pouvez les adresser par courriel au Service juridique à l'adresse compliance@hesinternational.eu

ANNEXE 1

Déclaration de confidentialité de HES

Collaborateurs / Postulants / Contractants

Vous assurer que les listes ci-dessous sont à jour et complètes.

Saisir entité HES et toutes ses filiales directes et indirectes (« *** ») possèdent et collecteront des données personnelles vous concernant avant, pendant et après votre relation de travail, si vous postulez à un emploi chez Saisir entité HES et si vous travaillez pour nous sur une base contractuelle. Saisir entité HES respecte votre vie privée et traitera vos données conformément aux législations applicables en matière d'emploi et de protection des données, y compris le Règlement général sur la protection des données. Dans la présente Politique, nous décrivons comment et à quelles fins Saisir entité HES collecte et utilise vos données personnelles.

Les entreprises qui traitent vos informations personnelles sont :

Saisir l'entité HES

1. À QUI APPARTIENNENT... les Données personnelles utilisées ?

Entité HES collecte et traite des Données personnelles concernant, entre autres, les collaborateurs, les contractants, les intérimaires, les candidats, ainsi que les membres de leur famille ou d'autres personnes de contact (à des fins d'urgence).

2. À QUI APPARTIENNENT... les Données personnelles utilisées ?

Est entendu par Données personnelles, ou informations personnelles, toute information concernant une personne physique identifiée ou identifiable. En fonction des circonstances, nous pouvons collecter, stocker et utiliser (ensemble : traiter) les catégories suivantes de vos informations personnelles :

- Coordonnées de contact telles que nom, titre, adresses, numéros de téléphone et adresses électroniques.
- Date de naissance.
- Sexe.
- Numéro de sécurité sociale / numéro de service aux citoyens / numéro BSN.
- Numéro du document d'identité.
- État civil et personnes à charge.
- Parent le plus proche et coordonnées des personnes à contacter en cas d'urgence.
- Coordonnées bancaires, fiches de paie et informations sur la situation fiscale.
- Informations sur les salaires, les congés annuels, les pensions et les avantages sociaux.
- Date(s) d'entrée en fonction.
- Lieu d'emploi ou de travail.
- Copie des documents d'identité, tels que passeport, permis de conduire, factures de services publics.
- Informations relatives au recrutement (y compris copies des documents relatifs au droit au travail, références et autres informations incluses dans un C.V. ou une lettre de motivation, ou dans le cadre du processus de candidature).
- Données relatives à l'emploi (y compris titres, antécédents professionnels, horaires de travail, dossiers de formation et affiliations professionnelles).
- Historique des salaires/paiements.
- Informations sur les performances, comprenant également les résultats des évaluations et les références.
- Informations sur les mesures disciplinaires et les réclamations.
- Informations sur votre utilisation de nos systèmes d'information et de communication.
- Photographies.

Nous pouvons également traiter – dans la mesure où les lois applicables le permettent – des informations personnelles plus sensibles concernant votre santé en rapport avec votre travail, y compris, par exemple, toute situation médicale, capacité de travail et tout enregistrement d'absence (hors congés).

Ces Données personnelles seront mises à jour de temps à autres, par exemple en recevant directement de nouvelles informations de votre part. Il est important que les informations personnelles que nous

détenons à votre sujet soient exactes et à jour. Dans le cas où vos informations personnelles changeraient au cours de votre relation de travail avec nous, nous vous prions de nous en informer.

3. POURQUOI... vos Données personnelles sont-elles utilisées ?

Nous ne traiterons vos informations personnelles que lorsque la loi nous le permet et/ou nous y oblige.

La loi nous oblige à disposer d'une base juridique pour traiter les informations que nous détenons à votre sujet. Lorsque vous travaillez chez **entité HES**, ou que vous postulez pour un emploi au sein de cette entité, notre traitement de vos informations personnelles est fondé sur les bases juridiques suivantes :

- (a) lors de l'exécution d'un contrat auquel la personne concernée est partie ou lors de la mise en œuvre de mesures précontractuelles résultant d'une demande de votre part et qui sont nécessaires à la conclusion d'un contrat, tel que votre contrat de travail ;
- (b) le traitement est nécessaire pour satisfaire à des obligations légales ou réglementaires (telles que l'administration requise en cas d'incapacité professionnelle de longue durée) ;
- (c) le traitement est nécessaire pour garantir un de vos intérêts vitaux (par exemple, les coordonnées de votre parent le plus proche en cas d'urgence) ; et/ou
- (d) le traitement est nécessaire dans l'intérêt légitime d'entité **HES** d'exercer ses droits fondamentaux et de ceux de son Personnel de gérer une activité sans affecter indûment vos intérêts ou vos libertés et droits fondamentaux. Lorsque le traitement est nécessaire pour les intérêts légitimes d'entité **HES**, nous veillons à ce que le traitement soit effectué de manière à ce que nos intérêts légitimes l'emportent sur tout intérêt personnel.

Nous n'utiliserons vos informations personnelles qu'aux fins pour lesquelles nous les avons collectées, sauf si nous avons des motifs légitimes de penser que nous devons les utiliser pour un autre motif et que celui-ci est compatible avec l'objectif initial. Si nous devons utiliser vos informations personnelles pour un motif différent, nous vous en informerons et nous vous expliquerons la base juridique qui nous autorise à le faire.

Notre entreprise collecte et traite des informations personnelles pour :

- (a) Afin de satisfaire à nos obligations envers vous en tant qu'employeur ou contractant individuel lorsque vous commencez à collaborer avec **entité HES** et lorsque vous commencez à travailler pour **entité HES**, ce qui signifie que nous respecterons votre contrat de travail ou votre contrat de service, ainsi que tous les autres accords que nous avons convenus dans le cadre de votre contrat de travail. Ceci recouvre :
 - Les prises de décision concernant votre recrutement ou votre nomination (y compris la confirmation que vous êtes légalement autorisé à travailler) ;

- Le développement de carrière et l'évaluation des performances (y compris les formations et prises de décisions concernant les révisions de salaire et la rémunération) ;
 - La planification des effectifs qui comprend (1) la vérification de votre aptitude au travail, par exemple par des tests de dépistage de drogues et d'alcool ; (2) la gestion des congés maladie ; (3) le respect des obligations (internes et légales) en matière de santé et de sécurité ; (4) l'utilisation des informations relatives aux congés, qui peuvent inclure les absences pour maladie ou les congés pour raisons familiales ; et (5) l'utilisation des informations relatives à votre santé physique ou mentale ou à votre handicap pour assurer votre santé et votre sécurité sur le lieu de travail, pour évaluer votre aptitude au travail, pour procéder aux adaptations nécessaires du lieu de travail, pour contrôler et gérer les absences pour maladie et administrer les avantages sociaux ;
 - Transfert de salariés ;
 - Rapports de la direction ;
 - Planning de succession ;
 - Questions disciplinaires ;
 - Suivi de l'égalité des chances ;
 - Administration des salaires et des avantages sociaux ;
 - Calcul et paiement des impôts ;
 - Fins juridiques et de conformité ; et
 - Toute autre fin nécessaire à la mise en œuvre et à l'exécution de votre contrat de travail.
- (b) Traitement des litiges juridiques vous concernant ou concernant d'autres collaborateurs, salariés et contractants, y compris les accidents du travail.
- (c) Gérer et planifier l'activité, y compris la comptabilité et l'audit.
- (d) Promouvoir la sécurité et la protection des personnes, des locaux, des systèmes et des biens. Ceci recouvre :
- La surveillance de l'utilisation que vous faites de nos systèmes d'information et de communication afin de garantir le respect de nos politiques informatiques ;
 - Assurer la sécurité des réseaux et de l'information, notamment en empêchant l'accès non autorisé à nos systèmes informatiques et de communications électroniques et en prévenant la diffusion de logiciels malveillants ;
 - La conduite d'études analytiques des données pour examiner et mieux comprendre les taux de roulement de personnel ;

- (e) La surveillance du respect des politiques et procédures internes. Ceci inclut nos activités de prévention des fraudes ;
- (f) L'administration des communications et autres systèmes utilisés par **entité HES** (y compris les bases de données de contacts internes) ;
- (g) Les enquêtes ou réactions aux incidents et aux réclamations ;
- (h) Le respect des obligations et des droits ainsi que la collaboration aux enquêtes menées par la police, le gouvernement ou les autorités de réglementation ; et
- (i) Le transfert de données à des tiers (voir aussi ci-dessous).

4. QUE... se passe-t-il si vous ne fournissez aucune Donnée personnelle ?

Lorsque notre demande d'informations personnelles est une obligation légale ou contractuelle, ou est nécessaire pour conclure un contrat, et que vous ne fournissez pas ces informations, la conséquence pourrait être que vous ne soyez pas autorisé à pénétrer dans nos bureaux, que nous ne puissions pas conclure de contrat avec vous (ou votre employeur ou toute entreprise qui vous est liée) ou que nous devions suspendre l'exécution de notre contrat avec vous (ou votre employeur ou toute entreprise qui vous est liée).

5. AVEC QUI... **entité HES partage-t-elle mes données personnelles ?**

Nous pouvons partager vos informations personnelles avec des Tiers afin de compléter l'ensemble des objectifs que nous avons expliqués ci-dessus. Le terme « Tiers » recouvre les Prestataires de services Tiers (y compris les sous-traitants et les agents désignés) et toute autre entité au sein du groupe HES International. Tous nos Prestataires de services Tiers sont tenus de prendre des mesures de sécurité adéquates pour protéger vos informations personnelles conformément à notre Politique de confidentialité. Nous n'autorisons pas nos Prestataires de services Tiers à utiliser vos informations personnelles à leurs propres fins. Nous ne les autorisons à utiliser vos informations personnelles que pour des motifs spécifiés et conformément à nos instructions.

Les activités suivantes peuvent être réalisées par des Prestataires de services Tiers : paies, administration des pensions, prestations et administration des avantages sociaux, services informatiques et services de recrutement. Tous nos Prestataires de services Tiers sont tenus de prendre des mesures de sécurité adéquates pour protéger vos informations personnelles conformément à notre Politique de confidentialité.

Nous pouvons partager vos informations personnelles avec d'autres entités du groupe HES International dans le cadre de nos activités régulières de reporting sur les performances de l'entreprise et/ou du groupe, dans le contexte d'une réorganisation commerciale ou dans l'exercice d'une

restructuration du groupe, pour le soutien de la maintenance du système et l'hébergement des données, ou lorsque nous considérons qu'une autre entité du groupe est mieux placée pour examiner votre aptitude à assumer un rôle potentiel. Nous pouvons également partager vos Données personnelles avec une personne qui reprend notre entreprise et nos actifs ou des parties importantes de ceux-ci.

Dans des circonstances exceptionnelles, nous pouvons également partager vos informations avec les Autorités de réglementation, Autorités pénales et autres organes gouvernementaux compétents, ou avec les parties à un litige, dans tout pays ou territoire.

6. Est-ce que... **entité HES** partage mes données personnelles en dehors de l'Espace économique européen ?

Nous ne transférons pas de Données personnelles en dehors de l'Espace économique européen.

7. QUE... fait **entité HES** pour protéger mes données personnelles ?

Nous avons mis en place des mesures de sécurité adéquates pour éviter que vos informations personnelles ne soient accidentellement perdues, utilisées ou consultées de manière non autorisée, modifiées ou divulguées. En outre, nous limitons l'accès à vos informations personnelles aux collaborateurs, agents, contractants et autres Tiers qui ont un besoin professionnel de les connaître. Ils ne peuvent traiter vos informations personnelles que sur nos instructions et sont soumis à un devoir de confidentialité. Nous avons mis en place des procédures pour traiter toute suspicion de violation de la sécurité des données et nous vous informerons, ainsi que toute autorité de régulation compétente, de toute suspicion de violation lorsque nous sommes légalement tenus de le faire.

8. COMBIEN... de temps **entité HES** stocke-t-elle mes données personnelles ?

Entité HES vise à ne collecter que le minimum de données personnelles requises. Nous ne conserverons vos informations personnelles que le temps nécessaire à la réalisation des objectifs pour lesquels nous les avons collectées. La période spécifique dépend de la raison pour laquelle nous disposons de vos Données personnelles. Nous déterminons cette période conformément à notre Politique de conservation des documents.

Dans certaines circonstances, nous pouvons anonymiser vos informations personnelles afin qu'elles ne puissent plus être associées à vous, auquel cas nous pouvons utiliser ces informations sans autre notification. Une fois que vous n'êtes plus collaborateur, salarié, contractant ou candidat, et que vous

ne travaillez plus chez un de nos clients ou clients potentiels, nous conservons et détruisons en toute sécurité vos informations personnelles conformément aux législations et réglementations en vigueur.

9. QUELS... sont mes droits ?

Dans certaines circonstances définies par la loi, vous avez le droit de :

- **Demander l'accès** à vos informations personnelles (également connu sous le nom de « Demande d'accès de la personne concernée »). Vous pouvez nous demander si nous traitons certaines de vos données personnelles. Si tel est le cas, vous pouvez demander à recevoir une copie des informations personnelles que nous détenons à votre sujet et à vérifier que nous les traitons légalement.
- **Demander la rectification** des informations personnelles que nous détenons à votre sujet. Ceci vous permet de faire rectifier toute information incomplète ou inexacte que nous détenons vous concernant.
- **Demander à être oublié.** Ceci vous permet de nous demander de supprimer ou de retirer des informations personnelles lorsque nous n'avons aucune raison valable de continuer à les traiter. Vous avez également le droit de nous demander de supprimer ou de retirer vos informations personnelles lorsque vous avez exercé votre droit d'opposition au traitement (voir ci-dessous).
- **Vous opposer au traitement de vos informations personnelles** lorsque nous invoquons un intérêt légitime (ou celui d'un tiers) et qu'un élément de votre situation particulière vous pousse à vous opposer au traitement pour ce motif. Vous avez également le droit de vous opposer à ce que nous traitions vos données personnelles à des fins de marketing direct.
- **Demander la limitation du traitement de vos informations personnelles.** Ceci vous permet de nous demander de suspendre le traitement des informations personnelles vous concernant, par exemple si vous souhaitez que nous déterminions leur exactitude ou la raison de leur traitement.
- **Demander le transfert de vos informations personnelle** à vous ou à un tiers dans un format structuré, couramment utilisé et lisible par machine (également appelé « droit à la portabilité des données »).

Si vous souhaitez faire usage de l'un de ces droits, vous pouvez contacter le Compliance Officer. Veuillez vous référer à la section 10. Vous n'aurez pas à payer de frais pour accéder à vos informations personnelles (ou pour exercer l'un des autres droits). Toutefois, nous pouvons facturer des frais raisonnables si votre demande d'accès est manifestement non fondée ou excessive. Dans ces circonstances, nous pouvons également refuser de donner suite à la demande.

Nous pouvons avoir besoin de vous demander des informations spécifiques pour nous aider à confirmer votre identité et à garantir votre droit d'accès aux informations (ou d'exercer tout autre droit). Il s'agit d'une autre mesure de sécurité adéquate pour garantir que les informations personnelles ne sont pas divulguées à toute personne non autorisée à les recevoir.

10. QUI... puis-je contacter si j'ai des questions ou des préoccupations ?

Si vous avez des préoccupations (éventuelles) concernant la présente déclaration de confidentialité, vous pouvez en faire part au Chief Compliance Officer (compliance@hesinternational.eu). Vous pouvez également contacter votre Compliance Officer local pour toute question ou demande.

Vous avez également le droit, à tout moment, de déposer une plainte concernant notre traitement de vos informations personnelles auprès d'une Autorité de protection des données. Les coordonnées de contact pertinentes peuvent être trouvées sur : https://ec.europa.eu/justice/article-29/structure/data-protection-authorities/index_en.htm.

11. COMMENT... gérez-vous les modifications apportées à cette Déclaration de confidentialité ?

La présente Déclaration de confidentialité sera revue régulièrement et pourra en outre être révisée de temps à autre pour tenir compte, par exemple, des modifications apportées à la législation, des évolutions réglementaires et des changements organisationnels.

Une nouvelle Déclaration de confidentialité vous sera fournie en cas de modification importante. Nous pouvons également vous informer de temps à autres, par d'autres moyens, du traitement de vos informations personnelles.

12. Historique des révisions

VERSION	RÉVISÉE PAR	DESCRIPTION	DATE DE RÉVISION

ANNEXE 2

Déclaration de confidentialité de HES

Tiers

Vous assurer que les listes ci-dessous sont à jour et complètes.

Entité HES et toutes ses filiales directes et indirectes (« *** ») possèdent et collecteront des données personnelles vous concernant avant, pendant et après votre affiliation à entité HES. entité HES respecte votre vie privée et traitera vos données conformément aux législations applicables en matière d'emploi et de protection des données, y compris le Règlement général sur la protection des données. Dans la présente Politique, nous décrivons comment et à quelles fins entité HES collecte et utilise vos données personnelles.

Les entreprises qui traitent vos informations personnelles sont :

Entité HES

1. À QUI APPARTIENNENT... les Données personnelles utilisées ?

Entité HES collecte et traite les données personnelles concernant les clients (potentiels), les visiteurs et les visiteurs du site web.

2. À QUI APPARTIENNENT... les Données personnelles utilisées ?

Est entendu par Données personnelles, ou informations personnelles, toute information concernant une personne physique identifiée ou identifiable. Selon les circonstances, nous pouvons collecter, stocker et utiliser (pris ensemble : traiter) les informations que vous nous communiquez (par exemple en remplissant des formulaires sur notre site web ou en correspondant avec nous par téléphone, par e-mail ou autrement) ou les informations que nous recueillons sur vous. Par exemple, lorsque vous visitez notre site web, le serveur web recueille certaines informations de base telles que le type de votre navigateur. Les Données personnelles que nous traitons peuvent inclure les catégories suivantes de vos informations personnelles :

- Coordonnées de contact telles que nom, titre, adresses, numéros de téléphone et adresses électroniques.
- Informations concernant votre relation d'affaires avec **entité HES**, ainsi que toute information concernant votre rôle professionnel, vos antécédents et vos intérêts. Si nous avons une relation d'affaires avec l'organisation que vous représentez, vos collègues ou d'autres contacts professionnels peuvent nous fournir des informations vous concernant, telles que vos coordonnées ou les détails de votre rôle dans la relation.
- Si vous visitez notre site web, il connectera automatiquement certaines informations vous concernant vous et votre visite, y compris l'adresse de protocole Internet (IP) anonymisée utilisée pour connecter votre dispositif à l'Internet et certaines autres informations, telles que le type et la version de votre navigateur et les pages de notre site que vous visitez. Vous trouverez plus d'information sur notre site web. <https://www.hesinternational.eu/en/cookie-statement>
- Plaque d'immatriculation.
- Nous recueillons parfois des informations auprès de fournisseurs de données tiers ou de sources accessibles au public à des fins de lutte contre le blanchiment d'argent, de vérification d'antécédents et à d'autres fins similaires, ainsi que pour protéger notre activité et satisfaire à nos obligations légales et réglementaires.

Ces Données personnelles seront mises à jour de temps à autres, par exemple en recevant directement de nouvelles informations de votre part. Il est important que les informations personnelles que nous détenons à votre sujet soient exactes et à jour. Dans le cas où vos informations personnelles changeraient au cours de votre relation de travail avec nous, nous vous prions de nous en informer.

Veuillez vous assurer que la liste ci-dessus est à jour et complète.

3. POURQUOI... vos Données personnelles sont-elles utilisées ?

Nous ne traiterons vos informations personnelles que lorsque la loi nous le permet et/ou nous y oblige.

La loi nous oblige à disposer d'une base juridique pour traiter les informations que nous détenons à votre sujet. Nous traitons vos informations personnelles sur la base des fondements juridiques suivants :

- (a) vous nous avez autorisé à traiter vos Données personnelles ;
- (b) lors de l'exécution d'un contrat auquel la personne concernée est partie ou lors de la mise en œuvre de mesures précontractuelles résultant d'une demande de votre part et qui sont nécessaires à la conclusion d'un contrat ;
- (c) le traitement est nécessaire pour satisfaire à des obligations légales ou réglementaires ;

- (d) le traitement est nécessaire pour garantir un intérêt vital de la personne concernée ou d'une autre personne physique (par exemple, les coordonnées de votre plus proche parent en cas d'urgence) ; et/ou
- (e) le traitement est nécessaire dans l'intérêt légitime d'entité **HES** d'exercer ses droits fondamentaux et de ceux de son Personnel de gérer une activité sans affecter indûment vos intérêts ou vos libertés et droits fondamentaux. Lorsque le traitement est nécessaire pour les intérêts légitimes d'entité **HES**, nous veillons à ce que le traitement soit effectué de manière à ce que nos intérêts légitimes l'emportent sur tout intérêt personnel.

Nous n'utiliserons vos informations personnelles qu'aux fins pour lesquelles nous les avons collectées, sauf si nous avons des motifs légitimes de penser que nous devons les utiliser pour un autre motif et que celui-ci est compatible avec l'objectif initial.

Si nous devons utiliser vos informations personnelles pour un motif différent, nous vous en informerons et nous vous expliquerons la base juridique qui nous autorise à le faire.

Nous ne traiterons vos informations personnelles que dans la mesure où ceci est nécessaire pour atteindre les objectifs décrits ci-dessus, et uniquement si nous avons conclu que notre traitement ne porte pas atteinte à votre vie privée d'une manière qui l'emporterait sur notre intérêt légitime à atteindre ces objectifs.

Dans des circonstances exceptionnelles, nous pouvons également être tenus par la loi de divulguer ou de traiter vos informations personnelles d'une autre manière.

Lorsque nous vous demanderons de fournir des informations vous concernant, nous vous dirons si la communication des informations demandées est nécessaire au respect d'une obligation légale ou si elle est, au contraire, purement volontaire. Dans ce cas, votre refus de fournir ces informations sera sans conséquences. Sinon, vous devez supposer que nous avons besoin de ces informations pour notre activité ou à des fins de conformité (comme décrit ci-dessous).

Notre entreprise collecte et traite des informations personnelles pour : **veuillez confirmer que la liste ci-dessous est complète.**

- (a) Déterminer ou convenir avec vous (ou votre employeur ou une entreprise qui vous est liée) des conditions de notre collaboration.
- (b) Vous fournir des avantages contractuels.
- (c) Administrer le contrat que nous avons conclu avec vous.
- (d) Gérer et planifier l'activité, y compris la comptabilité et l'audit.
- (e) Procéder à des évaluations de performance, gérer les performances et déterminer leurs critères.
- (f) Vous contacter au sujet de vos ou de nos besoins en matière de services.
- (g) Prendre des dispositions pour mettre fin à notre relation contractuelle.
- (h) Traiter les litiges juridiques vous concernant.
- (i) Nous conformer aux obligations (internes et légales) en matière de santé et de sécurité.
- (j) Vous contacter avec des informations sur nos ou vos services.

- (k) Assurer la sécurité des réseaux et de l'information, notamment en empêchant l'accès non autorisé à nos systèmes informatiques et de communications électroniques et en prévenant la diffusion de logiciels malveillants.
- (l) Exploiter, administrer et améliorer notre site web et nos locaux ainsi que d'autres aspects de la manière dont nous menons nos activités.
- (m) Protéger notre entreprise contre la fraude, le blanchiment d'argent, l'abus de confiance, le vol de matériel exclusif et d'autres délits financiers ou commerciaux, et
- (n) Nous conformer à nos obligations légales et réglementaires, ainsi qu'engager des actions en justice et nous défendre de telles actions.

Certains des motifs de traitement ci-dessus pourront se recouvrir et notre utilisation de vos informations personnelles pourra être basée sur plusieurs motifs. Nous pouvons de temps à autre contrôler les informations vous concernant conservées dans nos systèmes, y compris le contenu de vos e-mails et autres informations y afférentes, ainsi que celui d'autres communications avec nous, à des fins de conformité et de protection commerciale, tel que décrit ci-dessus.

Vos e-mails et autres communications peuvent également être consultés occasionnellement par des personnes autres que le membre du Personnel avec lequel ils sont échangés à des fins de gestion commerciale ordinaire (par exemple, si nécessaire lorsqu'un membre du Personnel est absent ou a quitté **entité HES**).

4. QUE... se passe-t-il si vous ne fournissez aucune Donnée personnelle ?

Lorsque notre demande d'informations personnelles est une obligation légale ou contractuelle, ou est nécessaire pour conclure un contrat, et que vous ne fournissez pas ces informations, la conséquence pourrait être que vous ne soyez pas autorisé à pénétrer dans nos bureaux, que nous ne puissions pas conclure de contrat avec vous (ou votre employeur ou toute entreprise qui vous est liée) ou que nous devions suspendre l'exécution de notre contrat avec vous (ou votre employeur ou toute entreprise qui vous est liée).

5. AVEC QUI... **entité HES partage-t-elle mes données personnelles ?**

Nous pouvons partager vos informations personnelles avec des Tiers afin de compléter l'ensemble des objectifs que nous avons expliqués ci-dessus. Le terme « Tiers » recouvre les Prestataires de services Tiers (y compris les sous-traitants et les agents désignés) et toute autre entité au sein du groupe HES International. Tous nos Prestataires de services Tiers sont tenus de prendre des mesures de sécurité adéquates pour protéger vos informations personnelles conformément à la Politique de confidentialité de HES. Nous n'autorisons pas nos Prestataires de services Tiers à utiliser vos informations personnelles

à leurs propres fins. Nous ne les autorisons à utiliser vos informations personnelles que pour des motifs spécifiés et conformément à nos instructions.

Nous pouvons partager vos informations personnelles avec d'autres entités du groupe HES International dans le cadre de nos activités régulières de reporting sur les performances de l'entreprise et/ou du groupe, dans le contexte d'une réorganisation commerciale ou dans l'exercice d'une restructuration du groupe, pour le soutien de la maintenance du système et l'hébergement des données. Nous pouvons également partager vos Données personnelles avec une personne qui reprend notre entreprise et nos actifs ou des parties importantes de ceux-ci.

Dans des circonstances exceptionnelles, nous pouvons également partager vos informations avec les Autorités de réglementation, Autorités pénales et autres organes gouvernementaux compétents, ou avec les parties à un litige, dans tout pays ou territoire.

6. EST-CE QUE... **entité HES** partage mes données personnelles en dehors de l'Espace économique européen ?

Nous ne transférons pas de Données personnelles en dehors de l'Espace économique européen.

7. QUE... fait entité HES pour protéger mes données personnelles ?

Nous avons mis en place des mesures de sécurité adéquates pour éviter que vos informations personnelles ne soient accidentellement perdues, utilisées ou consultées de manière non autorisée, modifiées ou divulguées. En outre, nous limitons l'accès à vos informations personnelles aux collaborateurs, agents, contractants et autres Tiers qui ont un besoin professionnel de les connaître. Ils ne peuvent traiter vos informations personnelles que sur nos instructions et sont soumis à un devoir de confidentialité. Nous avons mis en place des procédures pour traiter toute suspicion de violation de la sécurité des données et nous vous informerons, ainsi que toute autorité de régulation compétente, de toute suspicion de violation lorsque nous sommes légalement tenus de le faire.

8. COMBIEN... de temps **entité HES** stocke-t-elle mes données personnelles ?

Entité HES vise à ne collecter que le minimum de données personnelles requises. Nous ne conserverons vos informations personnelles que le temps nécessaire à la réalisation des objectifs pour lesquels nous les avons collectées. La période spécifique dépend de la raison pour laquelle nous disposons de vos Données personnelles. Nous déterminons cette période conformément à la Politique de conservation des documents de HES.

Dans certaines circonstances, nous pouvons anonymiser vos informations personnelles afin qu'elles ne puissent plus être associées à vous, auquel cas nous pouvons utiliser ces informations sans autre notification. Une fois que vous n'êtes plus collaborateur, salarié, contractant ou candidat, et que vous ne travaillez plus chez un de nos clients ou clients potentiels, nous conservons et détruisons en toute sécurité vos informations personnelles conformément aux législations et réglementations en vigueur.

9. QUELS... sont mes droits ?

Dans certaines circonstances définies par la loi, vous avez le droit de :

- **Demander l'accès** à vos informations personnelles (également connu sous le nom de « Demande d'accès de la personne concernée »). Vous pouvez nous demander si nous traitons certaines de vos données personnelles. Si tel est le cas, vous pouvez demander à recevoir une copie des informations personnelles que nous détenons à votre sujet et à vérifier que nous les traitons légalement.
- **Demander la rectification** des informations personnelles que nous détenons à votre sujet. Ceci vous permet de faire rectifier toute information incomplète ou inexacte que nous détenons vous concernant.
- **Demander à être oublié.** Ceci vous permet de nous demander de supprimer ou de retirer des informations personnelles lorsque nous n'avons aucune raison valable de continuer à les traiter. Vous avez également le droit de nous demander de supprimer ou de retirer vos informations personnelles lorsque vous avez exercé votre droit d'opposition au traitement (voir ci-dessous).
- **Vous opposer au traitement de vos informations personnelles** lorsque nous invoquons un intérêt légitime (ou celui d'un tiers) et qu'un élément de votre situation particulière vous pousse à vous opposer au traitement pour ce motif. Vous avez également le droit de vous opposer à ce que nous traitions vos données personnelles à des fins de marketing direct.
- **Demander la limitation du traitement de vos informations personnelles.** Ceci vous permet de nous demander de suspendre le traitement des informations personnelles vous concernant, par exemple si vous souhaitez que nous déterminions leur exactitude ou la raison de leur traitement.
- **Demander le transfert de vos informations personnelle** à vous ou à un tiers dans un format structuré, couramment utilisé et lisible par machine (également appelé « droit à la portabilité des données »).

Si vous souhaitez faire usage de l'un de ces droits, contactez le Chief Compliance Officer ou le Compliance Officer local. Veuillez vous référer à la section 10. Vous n'aurez pas à payer de frais pour accéder à vos informations personnelles (ou pour exercer l'un des autres droits). Toutefois, nous pouvons facturer des frais raisonnables si votre demande d'accès est manifestement non fondée ou excessive. Dans ces circonstances, nous pouvons également refuser de donner suite à la demande.

Nous pouvons avoir besoin de vous demander des informations spécifiques pour nous aider à confirmer votre identité et à garantir votre droit d'accès aux informations (ou d'exercer tout autre droit). Il s'agit d'une autre mesure de sécurité adéquate pour garantir que les informations personnelles ne sont pas divulguées à toute personne non autorisée à les recevoir.

10. QUI... puis-je contacter si j'ai des questions ou des préoccupations ?

Si vous avez des préoccupations (éventuelles) concernant la présente déclaration de confidentialité, vous pouvez en faire part au Chief Compliance Officer (compliance@hesinternational.eu). Vous pouvez également contacter le Compliance Officer local pour toute question ou demande.

Vous avez également le droit, à tout moment, de déposer une plainte concernant notre traitement de vos informations personnelles auprès d'une Autorité de protection des données. Les coordonnées de contact pertinentes peuvent être trouvées sur : https://ec.europa.eu/justice/article-29/structure/data-protection-authorities/index_en.htm.

11. COMMENT... gérez-vous les modifications apportées à cette Déclaration de confidentialité ?

La présente Déclaration de confidentialité sera revue régulièrement et pourra en outre être révisée de temps à autre pour tenir compte, par exemple, des modifications apportées à la législation, des évolutions réglementaires et des changements organisationnels.

Une nouvelle Déclaration de confidentialité vous sera fournie en cas de modification importante. Nous pouvons également vous informer de temps à autres, par d'autres moyens, du traitement de vos informations personnelles.

12. Historique des révisions

VERSION	RÉVISÉE PAR	DESCRIPTION	DATE DE RÉVISION